

*Bulletin Municipal*

*2024*



Bonne  
Année

Commune de Marval



## Mot de la municipalité

L'année 2023 est sur le point de s'achever et nous ne pouvons en faire une rétrospective sans avoir une pensée émue pour Christopher CARRINGTON et sa famille. Christopher nous a quittés cette année.

Il était pour notre Commune un bénévole de la première heure toujours présent et un Conseiller Municipal engagé pour la collectivité.

Ces douze derniers mois ont permis de mettre en place certains projets comme la rénovation du logement 5 Le Bourg et de bâtiments municipaux, la diminution de l'éclairage public (vous en saurez plus dans un article un peu plus loin), la réfection de trottoirs ou encore de routes.

Nous avons vu un bon groupe de bénévoles se former depuis le début de notre mandat, participant pour les uns aux chantiers fleurissements et pour les autres aux diverses manifestations comme la fête nationale. Merci à eux pour leurs bras, leurs sourires et surtout leur temps.

**L'ensemble du personnel communal et du Conseil Municipal vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.**

**Nous avons le plaisir de vous convier aux vœux du maire qui se tiendront le samedi 13 janvier à 11 heures à l'ancienne salle des fêtes. Une présentation du projet de centre de santé aura également lieu lors de ce moment.**



## FINANCES

Les tableaux ci-dessous vous donnent une comparaison entre les crédits votés et les réalisations du 1<sup>er</sup> janvier au 15 décembre 2023.

### BUDGET COMMUNAL

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	617 964.00	185 518.12
Charges de personnel	354 100.00	316 595.53
Autres charges de gestion courante	121 700.00	57 551.47
Virement section d'investissement	636 278.40	
Op. d'ordre de transfert entre sect.	161.00	

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	13 161.00	12 806.00
Impôts et taxes	214 000.00	186 447.00
Dotations et subventions	254 430.00	227 942.00
Autres ppts de gestion courante	19 100.00	26 146.26
Excédent de fonct. reporté	1 229 512.40	

<b>Dépenses d'investissement</b>		
	Prévision	Réalisation
Emprunts et dettes assimilés	2 150.00	285.00
Immobilisations incorporelles	10 000.00	5 280.00
Immobilisations corporelles	56 300.00	37 823.68
Immob. en cours	688 440.00	239 535.05
Op. d'ordre de transfert entre sect	638.16	638.16
Déficit antérieur reporté	179 709.42	

<b>Recettes d'investissement</b>		
	Prévision	Réalisation
Dotations et réserves	185 509.02	185 289.00
Subventions d'investissement	114 812.00	52 000.00
Emprunts et dettes assimilés		350.00
Virement section de fonct.	636 278.40	
Opérations d'ordre int. section	638.16	638.16

## BUDGET ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	7 000.00	51.98
Personnel extérieur	5 000.00	
Redevance Agence de l'Eau	30 000.00	
Charges exceptionnelles	7 000.00	
Virement section investissement	99 908.39	
Op. de transfert entre sections	16 000.00	15 742.00

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	45 000.00	20 713.75
Excédent antérieur reporté	111 818.39	
Op. de transfert entre sections	9 090.00	770.37

<b>Dépenses d'investissement</b>		
	Prévision	Réalisation
Immobilisations incorporelles	15 633.39	
Immobilisations corporelles	10 000.00	
Immobilisations en cours	221 927.95	
Op. de transfert entre sections	9 090.00	9 090.00

<b>Recettes d'investissement</b>		
	Prévision	Réalisation
FCTVA		262.44
Subventions d'investissement	100 000.00	
Excédent reporté	40 742.95	
Virement sect. de fonctionnement	99 908.39	
Op. de transfert entre sections	16 000.00	15 742.00

## Bâtiments

La mairie annexe s'est refaite une beauté. Du sol au plafond elle a été liftée.

Détapissage, ponçage des sols et vitrification, pose de toile de verre, peinture du plafond et des murs, pose d'un superbe panoramique (offert par les adjoints). Seule l'électricité nous fait défaut, petit contre temps sur le raccordement au réseau, mais cela ne devrait plus tarder.



Au sein de la mairie, un nouveau bureau a vu le jour afin que chacune des secrétaires puisse travailler dans de bonnes conditions.



La salle de repos (obligatoire) pour les salariés de la Commune est terminée. Un réfrigérateur pour garder au frais son repas et de quoi le réchauffer aussi.

Prendre un café le temps de sa pause dans un agréable fauteuil, dans un environnement calme.

La maison N°104 Le Bourg est en cours d'études énergétiques, les travaux pourront intervenir par la suite.

La maisonnette N°106 : Les travaux devraient commencer : révision de la toiture, rénovation des murs extérieurs. Viendront ensuite les travaux du sol avec le passage du plombier pour poser les évacuations pour les sanitaires et coulage d'une dalle.

Une kinésithérapeute souhaiterait s'installer ici.

L'Épicerie : après sa rénovation, il restait un petit point concernant l'électricité pour être parfaitement aux normes, cela est fait !

L'appartement N°5 le Bourg : Embellissement des murs avec pose de toile de verre et mise en peinture, pose de sols souples. Une VMC a été installée et une cuisine aménagée a fait son apparition. Un poêle à granulés devrait compléter le tout dans les mois à venir.

Chez nos coiffeuses, l'isolation de la cave, le changement de fenêtres et l'installation d'un poêle à granulés sont à l'étude.

Le hangar des cantonniers sera bientôt raccordé au réseau. Enedis n'ayant pas voulu poser la borne à côté de celle du local voisin, nous allons être obligés de faire faire une saignée jusqu'au bâtiment pour enfin poser un tableau électrique.

Un piano ? Oui un nouveau piano de cuisson a intégré la cuisine de la salle polyvalente. Bon ce n'est pas de la rénovation de bâtiment mais c'est de l'amélioration quand même.

Projets... Nous prévoyons la rénovation globale de la toiture de l'ancienne salle des fêtes, il ne faudrait pas que le ciel nous tombe sur la tête et pour cette même raison, une révision de la toiture de la mairie sera demandée ainsi que celle des anciens préaux. Un plafond pour les WC publics sera demandé afin d'avoir moins de saleté qui passe par la toiture et vous protéger des courants d'air...

Des idées de votre part ?

Si des choses vous viennent à l'esprit, n'oubliez pas de nous les faire connaître, nous ne savons pas tout, ne devinons pas tout, ne voyons pas tout. Bref nous ne sommes pas parfaits donc nous comptons sur vous pour nous aider à combler nos lacunes. Nous vous en remercions par avance.

## **Information sur la location de la Salle Polyvalente André Marcillaud :**

En 2023 et 2024 les tarifs de la Salle Polyvalente restent inchangés. Voici la grille tarifaire ci-dessous :

	<b>1 jour en semaine</b>	<b>2 jours</b>
<b>Contribuable de la commune</b>	<b>90 euros Sonorisation 25 euros Cuisine et vaisselle 50 euros</b>	<b>200 euros Sonorisation 50 euros Cuisine et vaisselle 100 euros</b>
<b>Personne hors commune</b>		<b>400 euros Sonorisation 50 euros Cuisine et vaisselle 100 euros</b>
<b>Associations communales</b>	<b>80 euros</b>	<b>100 euros Sonorisation 50 euros Cuisine et vaisselle 50 euros</b>
<b>Associations hors commune</b>	<b>100 euros</b>	<b>300 euros Sonorisation 50 euros Cuisine et vaisselle 100 euros</b>
<b>Locations commerciales</b>		<b>400 euros Sonorisation 50 euros Cuisine et vaisselle 100 euros</b>

Pour chaque location il vous sera demandé :

- Une caution de 1 000 euros pour la location
- Une caution de 500 euros pour le nettoyage
- Des arrhes d'un montant de 50 euros.

## **Ma Commune la nuit : Les projets avancent ...**

Cela fait bientôt 3 ans que notre Commune a été lauréate de « Ma Commune la Nuit ». Suite à cette nomination, le Parc Naturel Régional Périgord Limousin nous a proposé trois projets autour de la biodiversité nocturne sur lesquels il nous accompagne pour la réalisation technique et le financement. Ces projets vont prendre plus ou moins de temps à se réaliser.

### **Éclairage**

Depuis deux ans la commune est inscrite dans une démarche de réduction de l'éclairage public comme dans bon nombre de Communes françaises. Dans un premier temps dans le cadre du projet « Ma Commune la Nuit » nous étions venus à votre rencontre dans beaucoup de hameaux afin de connaître votre avis sur les lampadaires.

Puis des habitants issus d'un panel représentatif de la population avaient fait des propositions sur la diminution lumineuse locale. Ces propositions suivaient un certain nombre d'obligations :

- Eclairer les lieux pouvant être dangereux tel que les abris bus ou certains carrefours
- Ne pas créer de zone « jour/nuit » sur les routes afin de ne pas gêner la visibilité des conducteurs

Par la suite, le Conseil Municipal a voté, pour une période test, l'extinction de bon nombre de points lumineux et le changement d'horaires de l'allumage des lampadaires restants.

Nous avons demandé à l'Entreprise BATIFOIX de procéder à l'extinction pour une durée de 6 mois dans un but expérimental. Les personnes faisant des retours ont jusqu'au 31 janvier pour faire connaître leur avis. Par la suite, nous étudierons chaque appel afin de savoir s'il faut rallumer certains lampadaires ou non et nous proposerons une réunion pour répondre aux différentes demandes.

Rappelons que dorénavant le code de l'environnement définit le paysage nocturne comme patrimoine commun de la nation et que la Commune de Marval sera la zone cœur de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé au sein du PNR. Dans cette même démarche, nous souhaitons candidater cette année au label villes et villages étoilés.

Mais l'intérêt environnemental est loin d'être le seul, la question économique est aussi importante puisque vous n'êtes pas sans savoir que la hausse du coût de l'énergie est très importante surtout lorsque l'on sait que Marval est doté de 280 lampadaires pour 500 habitants. Il faut également tenir compte des nouvelles mises aux normes du parc d'éclairage public sur un parc vétuste. Dans un futur proche nous devons restaurer chaque point lumineux en tenant compte des nouvelles réglementations.

## Sentier nocturne

**Sous les étoiles de Marval**

La commune s'est engagée à éteindre à partir de 22h30. Profitez-en pour venir vous promener!

Redécouvrez la nuit... en famille en toute sécurité

Vous êtes ici

Déambulez dans la prairie en suivant le fil d'Ariane!

En balade nocturne, n'oubliez-pas

— Sentier nocturne  
↔ 1.2 km  
🕒 40 minutes  
⬆️ 17 m  
Difficulté du sentier  
★☆☆☆☆  
Facile

🦉 Espace biodiversité  
🌿 Espace parfums de la prairie  
🎲 Jeu espèce totem  
🌙 Espace scénographique de nuit  
🌊 Ruisseau

0 50

Fin 2022, le Parc National Régional Périgord Limousin nous a proposé ainsi qu'aux trois autres Communes Lauréates de nous accompagner sur la création d'un sentier pédagogique autour de la biodiversité nocturne. Ce sentier sera installé dans Le Bourg sur le terrain communal déjà arboré en face du château. Ce sentier vous révélera une nouvelle vision du monde nocturne à travers plusieurs installations : des panneaux sur la biodiversité nocturne, un cône d'écoute, un puzzle sur la faune nocturne, un belvédère avec un vélo des constellations pour découvrir le ciel étoilé à Marval. Pour cela, il vous suffira de suivre le fil d'Ariane.

Pour financer ce projet, le PNRL participe à hauteur de 1800 €, nous allons faire des demandes de subventions à la Communauté de Communes, au Département et à la Région avant de lancer l'étape de la réalisation. Nous souhaitons que ce projet soit finalisé courant 2024/2025.



## Haie de biodiversité

Comme vous avez dû sûrement le remarquer, la haie de thuyas du stade qui est un milieu plus ou moins stérile a été bûcheronnée, dessouchée et il ne reste plus que la préparation du sol à faire pour implanter une nouvelle haie de biodiversité et de renaturation en faveur de la faune diurne /nocturne.

Afin de réaliser et financer ce projet, le PNRPL nous a octroyé une enveloppe financière d'environ 6000€ pour couper la haie de thuyas et nous finance aussi totalement l'achat de 600 arbres champêtre (bouleau, châtaignier, tilleul, alisier, cormier, charme, néflier, viorne, fusain, érable, troène, sureau, etc.), 100 arbres fruitiers greffés (pommier, cerisier, poirier, pruniers, et des petits fruits), ainsi que leurs tuteurs et protections.

Pour mener à bien l'implantation de ces nombreux arbres, entre mi-février et fin mars nous allons organiser un chantier participatif « *plantation de haie* ». Vous êtes toutes et tous les bienvenus à venir participer à cette journée citoyenne et conviviale. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à la mairie afin que l'on vous informe sur la date et le déroulement de cette journée.

## Les espaces verts et publics

*La Commune souhaite redynamiser le centre-bourg,  
L'aménagement des espaces publics et verts contribue à cette dynamique.*

### Candidature au Label Village Fleuri et au label Charte + Nature.

Cette année nous allons candidater à la Charte + Nature, celle-ci engage la commune dans une gestion écologique et durable de l'ensemble des espaces extérieurs. Cette charte nous engage sur 5 thématiques : réduction des déchets verts, meilleure gestion de l'eau, favoriser la biodiversité, respecter le zéro phyto et communiquer sur les différentes actions de la Commune. Cela va faire plus d'un an que nous travaillons sur ce dossier, il ne nous reste plus qu'à finaliser le document de la gestion différenciée des espaces verts pour candidater. Ce dossier de gestion différenciée est aussi un document indispensable pour candidater au Label Village Fleuri.

Début octobre, nous avons enfin rencontré la responsable « villages fleuris » de la Région Aquitaine. Lors de cette visite, la responsable a identifié les points forts ainsi que les améliorations à mettre en place pour candidater. Suite à son rapport, nous souhaitons suivre ses préconisations afin de postuler au Label Village Fleuri en 2024.

### Journée Chantier participatif plantation de fleurs

Cette 4ème édition « **chantier participatif fleurissement** » a été un succès. Ce chantier qui s'est déroulé au mois de mai a réuni une vingtaine de personnes et des enfants sur toute la journée. Dans une bonne ambiance, nous avons planté de nombreuses plantes et fleuri les entrées de Bourg de Marval et Milhaguet et semé les prairies fleuries. Enfin nous avons posé différentes ardoises pour identifier les différents arbres et arbustes de la place du marché mais il nous reste encore à installer de nombreuses ardoises pédagogiques autour de l'Eglise, la salle polyvalente, le parc en face du château, etc.



A midi, nous avons pu profiter d'une pause bien méritée en partageant ce moment autour d'un buffet barbecue à la salle polyvalente. Lors ce déjeuner, nous avons proposé aux participants de créer un groupe de citoyens autour de l'embellissement de Marval. 13 personnes ont émis le souhait de participer à ce groupe. Nous allons organiser prochainement une réunion pour discuter sur l'embellissement et le fleurissement de la Commune afin de mener des réflexions, des idées et proposer des actions pour l'obtention du Label Village Fleuri.

Si vous avez envie de rejoindre ce groupe, partager des idées ou participer aux futurs chantiers participatifs, vous pouvez vous inscrire à la mairie afin que l'on vous informe sur les prochaines dates.

## Concours fleurissement

Cette 3ème édition du concours fleurissement de Marval a réuni une douzaine de participants. Face au climat plutôt pluvieux que notre terroir a vécu ce printemps et afin d'observer au mieux les aménagements floraux, le jury a décidé cette année de ne faire qu'une visite à la fin du printemps.

Cette année, le 1er prix a été décerné à Mme Christine GRISOT, le 2ème prix à Mme Michelle MOREAU et le 3ème prix à Mme Irène AUGEAU. Comme les autres années, tous les participants ont gagné un bon d'achat de 25€ et les lauréats ont aussi reçu une plaque en fonte pouvant être exposée sur un mur. Cette remise des prix a été aussi l'occasion pour la Commune d'offrir un bon d'achat à Monsieur Didier VIAU afin de le remercier pour son implication et ses conseils sur les différents projets d'embellissement de la Commune.

Pour le concours 2024, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Christine GRISOT lauréate du 1er prix au sein du jury fleurissement. Si vous souhaitez participer, les inscriptions se feront durant le premier trimestre de cette année et nous espérons vous voir plus nombreux pour cette édition 2024.



## Fête Nationale

Cette année la Fête Nationale de Marval fut encore une belle réussite et cela pour plusieurs raisons.

La première, la plus évidente sans doute est de voir les sourires, le plaisir des retrouvailles entre habitants et les yeux des petits et des grands biller au moment du feu d'artifice.

La seconde raison est que pour la première fois depuis longtemps nous avons pu réunir plusieurs associations pour l'organisation, le montage, les repas et le prêt de matériel de la fête. Ainsi, l'ACCA de Milhaguet a pu tenir la buvette, la Turbine s'occuper de la restauration et des animations, l'ACCA de Marval et le Comité des Fêtes prêter du matériel et l'association Franco-Britannique organiser et animer la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Ce fut une fête conviviale qui n'aurait jamais pu avoir lieu sans les bénévoles. La Commune a d'ailleurs organisé un repas au restaurant : l'Auberge du Lac à l'Épinassie, pour les remercier de leur implication aussi bien lors de la fête nationale que lors des chantiers fleurissement.



## Repas des bénévoles au restaurant



Afin de remercier les bénévoles qui nous ont donné un bon coup de main lors de l'installation de la Fête Nationale et lors du chantier participatif fleurissement, nous avons organisé le samedi 4 novembre un repas convivial au restaurant « l'Auberge du Lac » qui a réuni une vingtaine de personnes.

## Centre de santé Communautaire

Certains d'entre vous en ont peut-être déjà entendu parler. Il y a quelques mois la mairie de Marval a fait la rencontre d'une association nommée « la place aux soins ». Elle est composée d'une médecin, d'infirmiers, d'une psychomotricienne, d'une éducatrice, d'un médiateur en santé et d'autres professionnels du « prendre soin ».

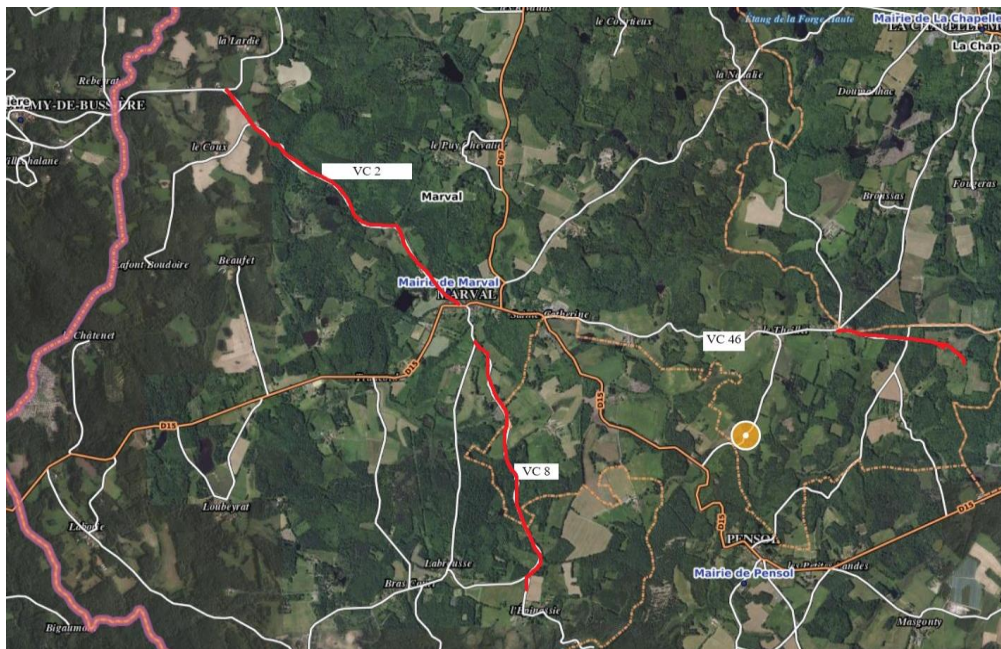
L'association était en recherche d'une Commune accueillante pour créer un Centre de Santé Communautaire. Actuellement nous avons démarché l'Agence Technique Départementale afin d'avoir une étude de faisabilité pour la construction d'un bâtiment. C'est un projet ambitieux mais qui pourra, s'il voit le jour, être un véritable plus pour la qualité de vie des Marvalais-es et des habitants des Communes limitrophes.

Mais en fait, qu'est-ce qu'un centre de santé communautaire ? Qui fait partie de l'association la place aux soins ? Vous pourrez le découvrir lors de la présentation du Centre de Santé le samedi 13 janvier à 11h à l'ancienne salle des fêtes. Si vous voulez déjà en savoir plus, vous pouvez consulter le site <https://www.laplaceauxsoins.com>.

# Voirie

2023 :

Notre Commune a réalisé des travaux de grosses réparations sur les voies communales, RD73 à agglomération, RD64 à VC19 et VC1 à Lavaud. Ces travaux ont été financés par Marval et le Conseil Départemental, que nous remercions, a subventionné à hauteur de 50%. Ce chantier fut effectué par la société CMCTP.



Est aussi prévu, le remplacement du pont du Moulin de Masberthier.

2024 : Des réparations de grosses voiries sont prévues pour les VC25 à Leyrat, VC34 à La Nadalie ainsi qu'une voie au Mazelier.

## Aménagement du Bourg

Aménagement par CMCTP de trottoirs le long de la voie communale N°2, une opération cofinancée par notre Commune et le Conseil Départemental (pour 50% du coût des travaux).



# **Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables 2023 (ZAE nR)**

La loi n°2323-175 relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (EnR) dite loi « APER » instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables. Dans ce cadre, l'Etat confie aux Communes le soin de « planifier le déploiement des énergies renouvelables » et notamment par l'identification des zones d'accélération des EnR.

Promulguée le 10 mars 2023, cette loi fait donc de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux pour l'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'actions. La loi permet aux communes de définir, après consultation du public, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération peuvent concerner les principales filières d'énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, le bois énergie. Tous les territoires pourront ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération ne seront toutefois pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Un comité de projet sera alors obligatoire pour ces projets, afin de garantir une bonne concertation de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

## Les projets en zone d'accélération

Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération indique des potentialités mais ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

## Les projets hors zone d'accélération :

Dans cette même logique, un projet peut donc également être autorisé en dehors des zones d'accélération.

Ainsi, toutes les contraintes et servitudes applicables sur la Commune demeurent opposables aux projets de toute nature au sein des zones d'accélération identifiées (servitudes aéronautiques, Monuments Historiques...).

- Planning prévisionnel

La commune devra délibérer sur les propositions de « zones d'accélération », après la présente mise à disposition du public afin de prendre en considération les observations et avis exprimés.

Les remarques et observations du public peuvent être transmises de la manière suivante : un cahier sera mis à la disposition à la Mairie.

## Cérémonies

Les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre ont, une année de plus, eu lieu en partenariat avec la Commune de Pensol. Les Morts pour la France de Marval, Milhaguet et Pensol ont été commémorés par le dépôt d'une gerbe de fleurs.

Fait rare sur le plan national, nous pouvons observer chaque année une foule un peu plus nombreuse lors de ces cérémonies.

Chaque commémoration se termine par un verre de l'amitié.





## Vœux du maire

En janvier 2023, M. le Maire accompagné du Conseil Municipal avait présenté ses vœux aux administrés de la commune. Ce fut l'occasion pour certains de se rencontrer pour la première fois et de faire connaissance avec l'équipe municipale.

Les personnes présentes ont partagé la galette des rois.



## **Naissances et adoptions**

Comme chaque année, notre Commune s'est vue accueillir de nouveaux jeunes habitants.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux heureux parents et à leurs familles.

## **Vous vous êtes dit « OUI »**

Nous avons eu l'honneur de célébrer un mariage cette année.

Mariage chargé d'émotions pour Christie fille de Keny et Christopher Carrington.

Nous souhaitons à ce jeune couple, une longue vie remplie de bonheur et de sagesse.

## NOEL DES ENFANTS



Le week-end du 9 et 10 décembre fut un week-end festif.

Il a débuté dès le vendredi soir avec le Noël des enfants. Le Père Noël est venu les bras chargés de cadeaux pour les enfants jusqu'à 12 ans. Malheureusement certains enfants n'étaient pas inscrits sur la liste et pour cause dans le cadre de la loi RGPD, un document avait été remis dans vos boîtes aux lettres afin de nous permettre d'inscrire vos charmants bambins sur cette fameuse liste. Pensez-y l'année prochaine lorsque le formulaire vous parviendra pour 2024.

Petits et grands ont pu profiter d'un moment convivial autour d'un buffet après la remise des cadeaux.

Le Conseil tient à féliciter les enfants pour leur savoir vivre et leur sagesse durant la distribution des cadeaux !



## Repas des Aînés

Nous avons continué les festivités avec la remise des prix du concours fleurissement et le repas des Aînés. Cette année c'est une soixantaine de personnes qui s'étaient réunies à la salle polyvalente pour fêter la fin d'année. Un menu de fête, concocté par 'Lard du Goût' à St Pardoux la Rivière, a été servi par les jeunes de la Commune.

Ce fut le moment de se retrouver, d'échanger et de danser sur les morceaux choisis par Raymond NARDOU.



# A.C.C.A. MILHAGUET saison 2023/2024

Rappel de la composition de notre bureau conseil d'administration

Président Patrick Gibaud

Vice-président Joël Cany

Trésorier Marion Roussarie

Secrétaire Jean Claude Faure

Membre Benoit Roussarie

Membre non chasseur Frédéric Fredon

Il faut se rendre à une évidence : nos zones rurales se voient investies de plus en plus par des populations qui ne portent pas dans leurs cœurs l'action de chasse.

C'est aussi valable d'autres activités qu'ils entendent remettre en question, investis qu'ils sont de la connaissance sur l'avenir de la ruralité

Elle change, notre ruralité ! La chasse vit ces changements en essayant de perpétuer ces valeurs séculaires, se heurtant à des bouleversements ne sont même pas discutables.

Pour autant, les populations d'animaux sauvages se maintiennent, voire même s'accroissent, exerçant de ce fait une pression sur le monde agricole et forestier de plus en plus importante.

Dans ce contexte nos quotas de prélèvements grand gibier ont été à nouveau revus à la hausse et nous avons donc pour mission de réaliser ces prélèvements qui assurent au mieux l'équilibre entre les différents acteurs de notre ruralité.

La vie de notre association a été rythmée cette année par notre Loto qui a remporté un beau succès, ainsi que par notre prestation « buvette » lors de la soirée feux d'artifice, ces manifestations permettent un apport budgétaire bienvenu, nos charges ne diminuant pas.

Nous proposerons certainement à la vente quelques morceaux de venaison, les personnes intéressées devront se faire connaître.

Notre traditionnel loto aura normalement lieu le 1er week-end de mai, venez nombreux.

Je tiens à vous présenter, au nom de l'ensemble du bureau de l'ACCA de MILHAGUET et en mon nom, nos meilleurs vœux de joie, santé et bonheur pour 2024.

P. GIBAUD

## **ACCA Marval :**

Notre début de saison fut, comme pour beaucoup d'autres activités, perturbées par les conditions climatiques excessives.

Concernant notre bilan de chasse actuel de la saison en cours il est satisfaisant, et notre saison est loin d'être terminée. Nous continuons de mettre tout en œuvre pour réguler la faune sauvage afin de limiter au mieux les dégâts agricoles et sylvicoles.

Le respect de la sécurité, de la réglementation en vigueur ainsi que le respect des autres usagers de nos forêts font partis des priorités mises en avant et appliquées chaque jour de chasse. Malheureusement trop souvent à sens unique.

Notre Ball Trap du mois d'août a rencontré une nouvelle fois un très grand succès. Merci aux bénévoles ainsi qu'à tous les participants venus nombreux.

Nous avons, pour la deuxième année consécutive, proposé une journée nettoyage et entretien des chemins communaux, en accord avec la municipalité et ouverte à tous. Journée ayant évidemment pour but de rendre propres et accessibles à tous ces chemins, mais qui permettrait aussi d'échanger et partager ensemble. Malheureusement quasiment aucun participant autre que les chasseurs. Dommage de ne pas arriver à fédérer sur des projets comme ceux-là qui devraient être commun.

L'ensemble des chasseurs et moi-même profitons de ce bulletin, pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour l'année 2024.

Le Président

PERCHE Julien



Tout d'abord, permettez-moi de commencer, comme à l'accoutumée, en remerciant tous ceux qui ont soutenu le Comité des Fêtes et nos événements au cours de l'année écoulée, que ce soit par leur aide à l'organisation des événements et/ou par leur participation et leur réussite. Aux autres membres du Comité ; Mme Pauline et M. Bob BOBROWSKI, Mme Marie-José FABRE et Mme Yolande PIRONNET, je les remercie pour leur temps et leur travail, aux membres du Conseil et à M. le Maire, à Pierre HACHIN, à Mme Mary TARRY et aux membres de l'Association Franco-Britannique, je leur transmets également mes remerciements pour leur soutien.

J'aide le Comité des Fêtes depuis de nombreuses années, mais je sens maintenant qu'il est temps pour moi de prendre du recul et de laisser le rôle à quelqu'un d'autre. Beaucoup d'entre vous savent que l'année a été très difficile pour moi, avec le décès inattendu de mon mari, Chris, et je pense qu'il est temps pour d'autres de prendre en charge la gestion du Comité des Fêtes.

Parallèlement, Mme Pauline BOBROWSKI, secrétaire, et M. Bob BOBROWSKI, trésorier, après plusieurs années au service du Comité, se retirent également de leurs fonctions au sein du Comité pour des raisons personnelles. Eux aussi tiennent à remercier ceux qui nous ont aidés lors de nos événements.

L'année 2023 du Comité a débuté le 18 mai, jour de l'Ascension, avec la marche annuelle. Cette année, la marche n'a consisté qu'en une seule marche, qui a commencé comme d'habitude dans l'ancienne salle des fêtes de Marval. Pour une somme modique de 2€, un petit déjeuner était prévu avant la balade et des apéros à la fin pour tous. Bien qu'il s'agisse d'une marche plus petite cette année, l'événement a attiré beaucoup de monde comme d'habitude.



l'événement et voir le feu d'artifice – merci à la commune de Marval pour une autre belle soirée.

Pour le mois de juillet, la Mairie et les associations ont travaillé ensemble pour la Fête Nationale, toute la soirée a été un autre grand succès – avec de la musique et de la danse, de la nourriture et enfin la soirée s'est terminée par un fabuleux feu d'artifice. Comme d'habitude, les gens sont venus de plusieurs kilomètres à la ronde pour assister à

Le mois d'août a vu notre Vide Grenier annuel, encore une fois, se tenir à l'extérieur de la salle polyvalente, mais cette fois-ci, nous avons combiné avec le marché hebdomadaire du dimanche et avec plus de quarante exposants, une restauration sur place à nouveau, une buvette et de la musique live – tout ce que nous pouvions souhaiter était du beau temps – ce que nous avons eu, il faisait exceptionnellement chaud, mais nous avons eu une super journée réussie et bien fréquentée pour nos exposants. Merci à Gwen et à tous les membres du Marval Marché Fantastique de s'être joints à nous.



Enfin, en novembre, le 25, nous avons organisé notre marché de Noël artisanal annuel, cette année c'était dans la Salle Polyvalente le samedi, afin de ne pas entrer en conflit avec le marché du dimanche. Avec la présence d'artisans de toute la région, notamment d'Abjat, de Marval et de Rochechouart, le temps était sec et ensoleillé, ce qui signifie qu'il y avait beaucoup de monde et que les exposants avaient une journée bien remplie. Nous avons des articles fabriqués localement, y compris des textiles et des boiseries, des couronnes de Noël et des thés, des cafés et des gâteaux fournis à Mme Mary TARRY et à l'Association Franco-

Britannique. L'événement a été organisé pour récolter des fonds pour la Ligue Contre le Cancer, avec un petit supplément pour une table et une tombola, nous avons récolté 280 euros pour l'association caritative – merci à tous ceux qui nous ont soutenus.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 20 janvier dans l'ancienne Salle des Fêtes à 10h30. Comme le comité actuel se retire, il appartiendra aux participants de choisir leur nouveau comité.

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidés tout au long de l'année – tous ceux qui ont pris le temps de venir monter et démonter les tentes, la signalisation et bien plus encore – nous ne pouvons pas le faire sans nos bénévoles, et pour quelques heures par an de votre temps, vous contribuez au succès de nos événements pour la commune.

Puissions-nous vous souhaiter à tous une fin d'année paisible et en bonne santé et une bonne année pour 2024.

Mme Keni CARRINGTON  
Pour le Comité des Fêtes de Marval



# **FNACA Comité de Marval, la Chapelle-Monbrandeix, Pensol**

Comme vous pouvez vous en douter le Comité De Marval n'a plus beaucoup d'Activités sinon que des repas offerts aux adhérents et des participations aux commémoratives de Juin et Novembre une petite subvention serait très bien venue pour faire plaisir aux Adhérents de la FNACA par la même occasion je vous remercie pour celle donnée en 2022.

LE SECRÉTARIAT FNACA DERUYCK Jean François

## **Franco-Britannique**

Chers amis,

Nous arrivons vers la fin d'une année turbulente où nous avons traversé des périodes un peu comme l'océan ! Au début, des vagues d'optimisme nous ont encouragés, mais les événements, les résultats des décisions prises loin de nous, nous ont vite rattrapés avec leurs intenses conséquences. Nous avons perdu de chers amis, des proches et nous regardons chaque soir les images terrifiantes d'un monde renversé. J'aimerais croire que nos petits efforts pour soutenir, réunir et communiquer avec tous ceux autour de nous, auraient apporté des fruits positifs et je voudrais remercier toute mon équipe qui me soutient avec une telle gentillesse. Les groupes de conversation hebdomadaires nous donnent de vrais points de repères, des moments importants de rencontre et de convivialité. Nous discutons de tout et de rien et nous arrivons à partager nos inquiétudes et nos joies. Nos autres activités, comme les concerts, les stands aux marchés se sont bien déroulés, toujours avec l'aide généreuse de tous nos amis. Ainsi, nous avons récolté une bonne somme pour La Ligue contre le Cancer. Un grand merci ! La visite au Jardins du Coq en Charente, notre repas délicieux à l'Auberge de Panivol ont été très appréciés. Nous remercions chaleureusement notre chef de cœur Jo Willison et sa bande pour les moments musicaux délicieux et les Chants et Lectures de Noël nous réunissent dans l'amitié et dans la fraternité.

Que cette fin d'année vous permette de vivre des moments de joie et d'espérance.

Mary TARRY.

## **Yoga de Mélanie**

Mélanie RUSCICA propose des cours de Hatha yoga le Mardi à 19h et le Vendredi à 10h. Le cours est composé de postures, respirations et relaxation guidée. Il est ouvert à tous les âges et tous les niveaux. N'hésitez pas à contacter le 06 24 63 03 55 pour vous inscrire à un cours d'essai.

Au plaisir de se retrouver sur le tapis.

## LOISIRS, DETENTE, COUTURE



L'association compte environ 150 membres de diverses nationalités, notamment anglaise, française et néerlandaise, et tout le monde est invité à la rejoindre.

Il y a 3 activités principales qui incluent ce qui suit :

Les séances de Yumba/Keep Fit qui ont lieu à l'ancienne Salles des Fêtes de Marval tous les lundis de 9h30 à 11h30 (Yumba) et les jeudis de 9h30 à 10h30 (Circuit Training).

Ce groupe reste très populaire et de nouveaux membres rejoignent le CDL chaque mois pour accéder aux sessions Keep Fit.



Sessions d'artisanat dans les anciennes Salles des Fêtes de Marval le deuxième jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Les projets entrepris par le groupe cette année sont les suivants :

Peinture à l'eau

Pâte à sel Panier

Cartonnage Livre

Décoration en verre

Arrêt de porte en forme de canard

Bas de Noël Couronne de Noël



Bowling en salle aux Salles Polyvalentes de Marval tous les mardis de 13h00 à 16h30.

Ce groupe est un ajout récent au CDL et compte déjà 28 membres. Il fournit 4 tapis intérieurs aux membres pour qu'ils puissent pratiquer le sport des boules à tapis court. Les membres ont également participé à des compétitions à Chabanais et à Ségur Le Château.

### Événements du LDC

Le dernier événement de l'année dernière était un déjeuner de Noël britannique traditionnel qui s'est tenu aux Salles Polyvalentes de Marval. Plus de 50 membres ont apprécié le repas fourni par les propriétaires du restaurant l'Auberge Du Lac et qui comprenait de la dinde, de nombreux légumes et bien sûr des choux de Bruxelles ! Un événement similaire est prévu pour décembre 2023.



### Déjeuners mensuels du LDC

Ce groupe continue d'être apprécié par les membres, dans une variété de restaurants, tous situés dans un rayon de 20 kilomètres autour de Marval :

Auberge a la Ferme - Champsac

Chez Jules - La Chappelle-Montbrandeix Les Feuillardiers - Marval

La Ferme du Lac - Epinassie

### Rôti de porc et soirée musicale

Cet événement s'est déroulé en août aux Salles Polyvalentes de Marval. Plus de 80 membres y ont participé et ont apprécié une soirée de rôti de porc et ont dansé toute la nuit au son d'un groupe local "No Direction". Malgré le temps, les esprits n'ont pas été entamés et tout le monde a passé une excellente soirée.



### Le monde de Queen

En novembre, un groupe de 22 membres s'est rendu au stade Zénith de Limoges et a assisté à une performance époustouflante d'un groupe en hommage à Queen. C'est le deuxième concert auquel les membres de l'association LDC ont assisté et tout le monde a apprécié la soirée et attend avec impatience d'autres événements similaires à l'avenir.

L'association LDC propose une grande variété d'activités et d'événements sociaux tout au long de l'année et tout le monde est invité à venir s'amuser. Si vous souhaitez rejoindre l'association LDC, veuillez envoyer un courriel à [ldcsecretary87@gmail.com](mailto:ldcsecretary87@gmail.com) pour obtenir un formulaire de candidature.



M Mark SUTTON

## **Association «LOU BOUERADOU»**

Lors de notre assemblée générale (dont les membres du bureau restent inchangés) nous avons décidé qu'aucune manifestation ne sera reconduite (réveillon et concours de belote) cependant nous allons investir pour dépenser nos deniers...

Une table de camping a été installée sur l'aire de départ des sentiers de randonnée en Mai 2023, un planisphère en châtaignier avec toiture sera scellé au printemps 2024 sur le même site. Nous espérons que la municipalité nous fera construire des toilettes qui seraient bien utiles aux randonneurs. Par la suite nous ferons réaliser des bancs supplémentaires pour compléter le mobilier de notre église.

Pour terminer ce petit paragraphe, les membres du bureau et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

André MARENDAT

## **Club Pétanque**

En cette année 2023, les activités du club de pétanque se sont déroulées dans la convivialité et la bonne humeur.

La section pétanque remercie tous les bénévoles, les membres du bureau, la municipalité sans lesquels rien ne serait possible pour le fonctionnement de notre association.

Notre Assemblée Générale s'étant déroulée le 21 octobre 2023, donc voici nos dates pour les manifestations 2024 :

- Le 7 avril 2024 : Farci Limousin
- Le 16 juin 2024 : Concours Officiel
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2024 : Concours de Belote

En cette nouvelle année 2024, le bureau et ses membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 à tous.

Le Bureau et ses membres,  
Le Président,  
M. DESSIMOULIE Christian

## Club « Soleil d'Automne »

Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 7 décembre 2023 à la Salle Polyvalente de Marval, en présence de nombreux adhérents.

Monsieur le Maire Pierre HACHIN est excusé.

Nous avons observé une minute de silence respectée à la mémoire de nos amies Solange MALLEMANCHE qui nous a quitté en juin, Adrienne DESDOITS au mois de décembre et aussi une pensée pour nos amis frappés par la maladie.

Le bureau reste inchangé, mais nous accueillons avec plaisir Christine DESDOITS parmi les membres.

Toutes personnes qui veulent nous rejoindre sont les bienvenues.

Je remercie le bureau et les membres du Club pour m'avoir aidée à réaliser toutes nos manifestations.

Concours de belote le 8 janvier, thé dansant le 19 mars, concours de belote le 22 avril, Gala d'accordéon le 11 juin, repas payant des adhérents le 6 juillet avec une participation du club, concours de belote le 9 septembre, thé dansant le 15 octobre.

Assemblée Générale le 7 décembre, nous avons offert un repas gratuit et une petite douceur à nos adhérents.

### **Dates à retenir pour 2024 :**

- Dimanche 7 janvier : Concours de belote
- Dimanche 17 mars : Thé dansant
- Dimanche 21 avril : Concours de belote
- Dimanche 9 juin : Gala d'accordéon
- Dimanche 20 octobre : Thé dansant
- Jeudi 5 décembre : Assemblée Générale

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé.

La Présidente Nicole DUDOGNON

A noter pour 2024 : Réunion tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois



# Service Ordures Ménagères



om@ouestlimousin.com - 05 55 78 84 07

## LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024 ! MARVAL & PENSOL

- Le Bourg et tous les villages de Marval et Pensol.
- Jours Fériés

**JANVIER**

L	M	M	J	V	S	D
1		3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**FÉVRIER**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

**MARS**

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**AVRIL**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**MAI**

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**JUIN**

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**JUILLET**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**AOÛT**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**SEPTEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**OCTOBRE**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**NOVEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
				3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**DÉCEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**UNA** Ouest 87



**50%**  
réduction ou  
credit d'impôts



**UNA** Ouest 87

**UNA recrute**

## SYMBA Bandiat Tardoire

### Le SYndicat Mixte des BASSins Bandiat et Tardoire (SYMBA BT), votre syndicat de rivière !

Basé à Cussac (87), le Syndicat agit sur un secteur de 34 communes dont 14 en Haute-Vienne et 20 en Dordogne, incluses dans 4 Communautés de Communes. Il est dirigé par un comité syndical de 34 élu(e)s au sein duquel se constitue un bureau (2 personnes). L'équipe technique compte 4 agents dont 2 techniciens rivière, une chargée de communication et animation et une secrétaire.

Les missions d'un syndicat de rivière comme le SYMBA Bandiat-Tardoire s'articulent autour de la « **compétence GEMAPI** » soit la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Ainsi, au titre du code de l'environnement, le SYMBA est habilité à réaliser toute action d'intérêt général visant notamment (liste non exhaustive) à :

- l'entretien, l'aménagement, la protection et la conservation d'un cours d'eau, canal, lac, plan d'eau, etc. (suivi qualité, restauration de la continuité écologique, protection de la ripisylve, etc.),
- l'aménagement du bassin versant,
- la lutte contre l'érosion des sols au sein de ce bassin, contre les pollutions de l'environnement,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau, etc.

Les principaux travaux du Syndicat ces derniers mois ont porté sur l'effacement de 4 seuils (ouvrages constituant des obstacles dans le lit du cours d'eau) sur la Tardoire. Ceci a permis de réouvrir 30 km de linéaire pour assurer la libre circulation des poissons et des sédiments.

Les travaux à venir font l'objet d'un **Plan Pluriannuel de Gestion** (PPG), qui est en cours de rédaction par les techniciens rivières du syndicat : David Marhein et Joseph Hippolyte.

**Pour plus d'informations sur ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec le SYMBA Bandiat Tardoire.**

**Vous pouvez également nous joindre pour toute question sur les milieux aquatiques si vous êtes propriétaire de berges de cours d'eau, d'un plan d'eau, etc. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine.**

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr>

Suivre nos publications sur facebook : <https://www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire>

Ou bien nous contacter au : **05.55.70.27.31** ou par courrier : La Monnerie - 87150 CUSSAC



Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire







## DES NOUVELLES DU RENOUVELLEMENT DU LABEL PARC

**Pour conserver le label « Parc naturel régional » attribué par l'État, le territoire doit élaborer une nouvelle charte, pour 15 ans. Cette nouvelle charte est un document écrit par les Communes, les Intercommunalités, les Départements et la Région concernés, avant d'être approuvée par les élus du parc, de la région, puis validée par l'État.**

**En Périgord-Limousin, la charte actuelle a été établie pour 2011-2026. En 2023, le Parc naturel régional Périgord- Limousin (PnrPL) est entré en procédure de révision afin d'élaborer une nouvelle charte pour 2027-2041. Cette charte sera soumise au vote des élus du parc en 2026.**

### Retour sur 2023

À chaque révision, le parc est amené à redéfinir son périmètre. Un périmètre d'étude voté par les élus du comité syndical du PnrPL, en novembre 2022, a été approuvé successivement par le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, en mars 2023, et par le Préfet de Nouvelle-Aquitaine, en novembre 2023. C'est ce périmètre qui sera utilisé comme périmètre de travail pour imaginer la future charte du parc tout au long de la procédure de révision. Cette emprise géographique a notamment servi de référence pour le diagnostic, réalisé fin 2023, qui étudie le territoire sous tous ses différents aspects, de l'écologie à l'économie, et décrit son évolution depuis le dernier diagnostic réalisé en 2008.

### Le périmètre d'étude

Il est constitué des 76 Communes du territoire labellisé actuel et de 15 nouvelles communes :

- six en Dordogne,
- cinq en Haute-Vienne,
- et quatre en Charente, département qui pourrait à terme rejoindre le parc.

***Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le parc et la révision sur le site du parc ! [pnr-perigord-limousin.com](http://pnr-perigord-limousin.com)***

Contact : [info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com) - Tél : 05 53 55 36 00

2023 était aussi l'année de l'évaluation mise en œuvre de la charte actuelle du PnrPL (2011-2026). Cette évaluation a analysé la réalisation des différentes actions du parc, leurs forces et leurs faiblesses. Elle révèle le chemin qu'il reste à parcourir dans la mise en œuvre de la charte, mais elle met aussi en avant les leviers d'actions qui se sont révélés particulièrement efficaces dans l'avancement des actions.

### Une consultation citoyenne pour 2024

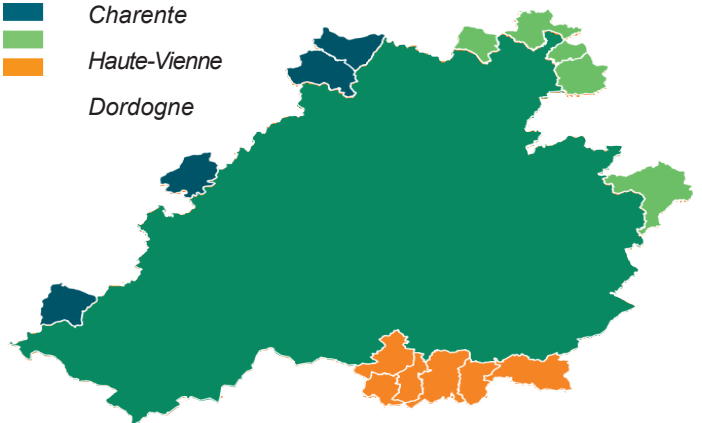
Les habitants ont eu une première occasion de s'exprimer sur le territoire à travers le questionnaire « Imaginons le parc en 2040 », diffusé par le PnrPL entre septembre et novembre 2023. Pour prolonger cette participation, les élus du PnrPL souhaitent constituer un groupe citoyen composé d'habitants tirés au sort sur les listes électorales des communes du périmètre d'étude. Divisés en sous-groupes locaux, ces habitants seront amenés à se rassembler dans des ateliers guidés pour penser les thématiques de la future charte. Le mandat qui sera donné à ce groupe citoyen, règles et cadre de la consultation, est en cours de définition.

En parallèle des ateliers citoyens, les élus locaux et départementaux du périmètre se réuniront pour poursuivre et compléter les réflexions du groupe citoyen.

■ Périmètre actuel

Nouvelles communes du périmètre d'étude

- Charente
- Haute-Vienne
- Dordogne





## LA CABANE À PLUME(S), RETOUR SUR UN VOYAGE AU CŒUR DE L'IMAGINAIRE



**Les 13 et 14 octobre derniers, un spectacle de grande envergure a été proposé par le Parc naturel régional Périgord-Limousin, dans le cadre de ses Journées du Parc 2023. Le nouveau spectacle de marionnette géante *La cabane à Plume(s)*, de la Compagnie l'Homme debout, était au programme. Des milliers de personnes ont pris part aux festivités et animations de ces journées, avant de se rassembler à la nuit tombée dans les déambulations costumées accompagnant la marionnette à travers les rues de la Commune de Piégut-Pluviers qui accueillait l'événement.**

Dans le cadre de ses nombreuses actions pour sensibiliser à la préservation de l'environnement, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a accueilli le projet artistique et collectif « Nos cabanes ». Pendant deux ans, les habitants du parc ont été invités à construire le spectacle *La cabane à Plume(s)* qui aborde le sujet de la « préservation de l'environnement et de l'avenir du monde » à l'échelle des réalités locales. Plusieurs ateliers ont ainsi été proposés aux habitants pour fabriquer la marionnette géante et nourrir la conception du spectacle.

La Commune de Piégut-Pluviers a ensuite été sélectionnée, en juin 2023, pour accueillir le spectacle. La Commune ainsi que la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais ont apporté leur soutien au projet et à l'organisation des festivités. Une soixantaine de bénévoles se sont mobilisés toute la semaine, jusqu'au lendemain de la dernière représentation, pour participer à la réalisation du spectacle et des journées du parc. Les commerçants de Piégut-Pluviers ont également joué le jeu en décorant leurs vitrines avec des artistes intervenues pour l'occasion.

De la soirée du vendredi 13 octobre à la nuit du samedi 14 octobre, les différents chapitres de l'histoire de Plume, la marionnette géante, se sont succédé. Le samedi, les professionnels des métiers d'art, les artistes et les associations du Périgord-Limousin ont animé une journée dédiée aux oiseaux avec des concerts, des contes, des ateliers créatifs, et bien plus encore. Le parc, la compagnie et leurs partenaires étaient également présents pour inviter petits et grands à se préparer au grand final du spectacle. Les habitants pouvaient alors rejoindre le cortège du peuple-oiseaux, en

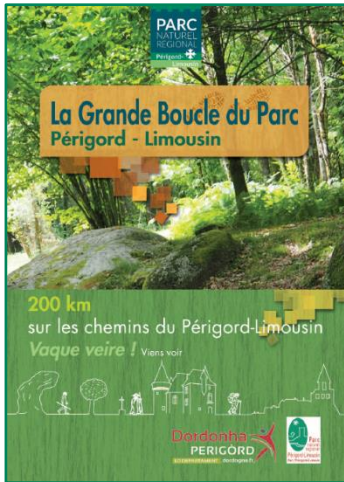
se fabriquant un costume et en apprenant des chants, ou choisir de prendre part au spectacle en tant qu'acteurs ou techniciens aux côtés de la compagnie.

**Le samedi 14 au soir, la magie a opéré. Dans une ambiance onirique, accompagné par les chants et les jeux de lumière, le cortège costumé s'est avancé dans la nuit. La marche des oiseaux, dernier acte du spectacle, a pris vie. Dans une grande déambulation, 2000 spectateurs ont accompagné Plume, la marionnette de sept mètres de haut, dans son combat.**





## Un nouveau projet de valorisation pour la « Grande boucle ».

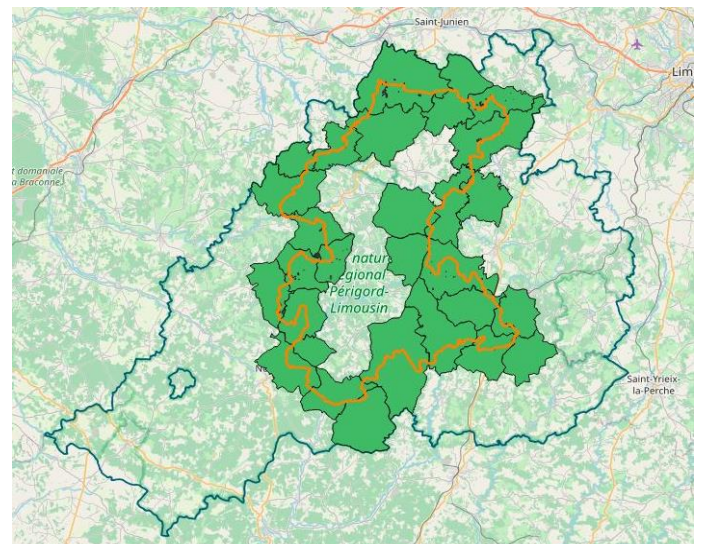


Depuis 2019, la « Grande Boucle du Parc – Vaque Veire », un produit d'itinérance pédestre de 200 km traverse votre commune.

Cette itinérance, mise en place par le Parc naturel régional Périgord-Limousin et le service Tourisme du Conseil Départemental de la Dordogne, jouit d'une certaine renommée. Cependant le Parc cherche à expérimenter de nouvelles formes d'itinérance pour répondre et s'adapter aux attentes émergentes des publics (reconnexion à la nature, envie de vivre de nouvelles expériences, etc.). Aussi, l'idée a germé de proposer une nouvelle offre de découverte de la Grande boucle en faisant appel aux savoir-faire des artisans et entreprises Métiers d'art du Périgord-Limousin.

Le Parc et le Pôle expérimental des métiers d'art de Nontron et du Périgord Limousin et l'IPAMAC (Inter-Parcs Massif central), partenaires, mettront en place de mars à octobre 2024, une résidence de créateurs Métiers d'art. Lors de celle-ci, ils devront concevoir 9 œuvres qui seront installées le long du tracé. Le défi est de taille car ces créations devront à la fois être représentatives des savoir-faire du territoire et établir un dialogue avec les paysages de l'itinérance (géologique, historique, architectural, industriel, naturel, ...) dans lesquelles elles s'inséreront. Les créations pourront être monumentales mais aussi prendre la forme de petites choses précieuses qui mettront en avant l'environnement.

Lors de l'échange avec les Communes traversées par l'itinéraire, Lucien Coindeau, Vice-Président du Parc en charge de la culture a précisé « Ce projet est l'occasion de montrer que notre territoire est un territoire d'inspiration pour la création contemporaine, d'autant que les créateurs qui seront choisis sont ceux qui vont travailler avec la main, le savoir-faire local, les matériaux locaux : c'est toute l'histoire des métiers d'art du Périgord-Limousin que nous allons mettre en valeur tout autant que l'itinérance ». Les Communes candidates à l'accueil des œuvres (une par étape du circuit) sont appelées à identifier les sites, parcelles et façades qu'elles souhaitent présenter pour les recevoir. Quant aux professionnels Métiers d'art ils ont jusqu'au 19 janvier pour déposer leur candidature.



Les communes traversées

**Plus d'information :**

- Pauline Guillot, Chargée de mission Tourisme, 06 85 96 50 60, [p.guillot@pnrpl.com](mailto:p.guillot@pnrpl.com)
- Stéphanie Pouplier, Chargée de mission Culture occitane et Métiers d'art, 06 07 19 99 71, [s.pouplier@pnrpl.com](mailto:s.pouplier@pnrpl.com)



## Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Depuis son entrée en application le 25 mai 2018, le RGPD donne des droits aux personnes physiques et des obligations aux personnes morales. Il a trait à toutes les données personnelles d'un individu et encadre le traitement de celles-ci. Ce traitement, effectué par les collectivités territoriales, doit avoir une finalité définie, s'appuyer sur les données personnelles strictement nécessaires et respecter les durées de conservation.

Pour répondre à leurs missions, les collectivités territoriales mettent en place des traitements de données personnelles et se conforment à l'article 6 du RGPD comportant 6 bases légales à respecter :

- L'intérêt légitime lié à nos activités et à notre mission ;
- Le consentement.
- L'obligation légale selon les circonstances de la collecte des données ;
- La relation contractuelle ;
- L'exécution d'une mission d'intérêt public ;
- La sauvegarde des intérêts vitaux.

Certains traitements sont basés sur le consentement. Telles sont le cas des festivités de fin d'année et des bulletins municipaux. C'est pourquoi, la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'évènements sur le bulletin municipal, de la tenue d'une liste pour les colis ou pour les repas etc.

Vous souhaitez faire paraître votre heureux évènement (mariage, naissance) ou le décès d'un proche sur le prochain bulletin municipal ? Vous souhaitez vous inscrire pour les festivités de fin d'année ?

Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-joint est à le renvoyer par mail à [mairie-marval@wanadoo.fr](mailto:mairie-marval@wanadoo.fr) ou à vous rendre au secrétariat de la Mairie.

## Formulaire de consentement

Je soussigné(e), ....., demeurant à .....

Autorise la mairie de MARVAL à collecter et traiter mes données personnelles dans le cadre :

- des fichiers de la population pour vous solliciter et vous envoyer des invitations.
- de la communication municipale
- de l'organisation des repas ou des colis des aînés
- du registre des personnes vulnérables
- de l'organisation de l'arbre de Noël et des cadeaux aux enfants.

Nom et Prénom de(s) enfant(s) :

Âge(s) :

Autre finalité.

Fait à ....., le .....

Signature

La mairie de MARVAL, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées pour la gestion de la communication municipale, la gestion des invitations, l'établissement d'un registre pour personnes vulnérables, l'organisation du repas/ colis des aînés, l'organisation de l'arbre de Noël.

La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront traitées et conservées pendant la durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, dans le respect des normes, règlements et textes en vigueur. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, légalement habilités et ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne. Conformément au RGPD, vous pouvez exercer vos droits directement auprès du Responsable de traitement, ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse : [mairie-marval@wanadoo.fr](mailto:mairie-marval@wanadoo.fr). Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.